



Mesures
Canada

Measurement
Canada

Un organisme
d'Industrie Canada

An Agency of
Industry Canada

Information

2013-08-08

Information sur les balances à l'intention des acheteurs et des vendeurs de pierres et de métaux précieux

De manière générale, les balances utilisées dans le commerce (achat ou vente de marchandises en fonction de leur poids) doivent être approuvées et inspectées avant de pouvoir être utilisées pour acheter et vendre des marchandises. Les balances approuvées comportent souvent des restrictions qui limitent leur utilisation. L'information qui suit vous aidera à déterminer quelles balances sont approuvées pour être utilisées dans le commerce pour l'achat et la vente de pierres ou de métaux précieux.

Avez-vous besoin d'une balance approuvée?

Vous **devez utiliser** une balance approuvée et inspectée si

- la balance est utilisée pour acheter ou vendre des pierres ou des métaux précieux et que le poids est utilisé, ou est l'un des facteurs utilisés, pour calculer le prix de l'article;
- la balance est installée dans une installation de fabrication et qu'elle est utilisée pour déterminer le poids d'un article qui est indiqué sur une étiquette attachée à l'article avant que ce dernier soit offert pour la vente.

Vous n'êtes **pas tenus d'utiliser** une balance approuvée et inspectée si

- la balance est située dans un magasin de détail, mais qu'elle est seulement utilisée à des fins internes et non commerciales comme la vérification du poids des articles pour l'inventaire. La balance ne devrait pas être située dans la partie commerciale du magasin;
- la balance est utilisée seulement à des fins d'estimation de bijoux;
- la balance est installée dans une installation de fabrication de bijoux et utilisée seulement à des fins de vérification d'inventaire ou de production;
- la balance est utilisée pour d'autres applications non commerciales.

Exigences relatives aux balances pour métaux précieux

Si votre utilisation de la balance comprend l'achat et la vente de **métaux précieux** au poids, dans le commerce de détail, la balance approuvée doit être de classe II ou mieux et elle doit avoir des échelons (également appelés « **e** ») qui sont égaux ou inférieurs à 0,01 gramme. La plupart des balances approuvées actuellement ayant un échelon **e** = 0,01 g ont une portée de **620 g ou moins**. Les balances industrielles ou les balances utilisées pour la vente en gros doivent être de classe II; toutefois, la valeur de « **e** » peut être égale ou supérieure à 0,02 g, mais avec un poids minimal de 2,000 **e**. Dans l'avis d'approbation de Mesures Canada (MC), la classe, la portée et la valeur de « **e** » de la balance seront indiqués.

Dans les cas où des articles ayant un poids supérieur à la portée maximale d'une balance sont négociés (par exemple, des théières ou des plateaux de service en argent sterling), la transaction peut être effectuée en faisant tout simplement une offre au client pour l'article. À des fins d'information, une balance ayant une portée et une valeur de « **e** » plus grande pourrait être

Canada

utilisée pour peser l'article; cependant, le poids ainsi obtenu **ne peut pas** servir à calculer le prix de l'article. Comme il est mentionné ci-dessus, la transaction peut être effectuée en faisant simplement une offre au client.

Exigences relatives aux balances pour pierres précieuses

Si votre utilisation comprend l'achat et la vente de **pierres précieuses** au poids à n'importe quel niveau de commerce, la balance approuvée doit être de classe II ou mieux et elle doit avoir des échelons « e » qui sont égaux ou inférieurs à 0,001 g. Dans l'avis d'approbation de MC, la classe, la portée et la valeur de « e » de la balance sont indiqués.

Mise en garde : sélection du modèle de balance

Un avis d'approbation peut comprendre plusieurs modèles de balances dont la valeur de « e » est plus grande, comme e = 0,1 g ou e = 1,0 g. Les balances peuvent également avoir une plus grande portée. Même si toutes les balances sont approuvées, celles ayant une valeur de « e » supérieure ne peuvent pas être utilisées dans les exemples susmentionnés de vente au détail de pierres ou de métaux précieux. Lorsqu'on choisit une balance, il faut s'assurer que la valeur de « e » est égale ou inférieure à 0,01 g ou 0,001 g selon les circonstances. Si vous ne savez pas quelle balance convient le mieux à vos besoins, communiquez avec votre spécialiste régional en gravimétrie désigné à la fin du présent document.

Déplacement d'une balance d'un emplacement à un autre

Lorsque ces balances sont déplacées d'un emplacement à un autre, leur étalonnage est susceptible de changer, ce qui peut entraîner des mesures inexactes au nouvel emplacement. Par conséquent, ces balances devraient être mises à l'essai à chaque nouvel emplacement pour garantir l'exactitude de la mesure. Certaines balances approuvées sont dotées de fonctionnalités d'étalonnage internes qui peuvent être utilisées pour régler ce problème [voir les numéros d'avis d'approbation suivants : AM 5007, AM 5172, AM 5226, AM 5280, AM 5335, AM 5589, AM 5773]. MC recommande que les acheteurs et les vendeurs de pierres et de métaux précieux qui se déplacent d'un emplacement à un autre envisagent d'acheter une balance dotée de ces fonctionnalités.

Les balances qui ne comportent pas ces fonctionnalités d'étalonnage internes doivent être vérifiées et réétalonnées, au besoin, à l'aide de poids d'essai appropriés. Dans le cas d'un étalonnage manuel, il faut envoyer un rapport écrit au bureau de district local de MC, dans les cinq (5) jours suivant l'étalonnage. Voir le [formulaire de rapport](#)^[lien 1].

Fabricants et fournisseurs de balances

Nous vous recommandons de communiquer avec votre fournisseur de balances et de discuter de vos besoins avec un de ses représentants. Assurez-vous que le représentant comprend que la balance doit être d'un modèle approuvé et informez-le du type de marchandises à peser. Vérifiez ensuite que la valeur de « e » est appropriée pour l'utilisation de la balance. Le représentant pourra vous fournir l'information relative aux balances et vous aider à choisir une balance approuvée qui convient à vos besoins. Si vous ne savez pas quelle balance choisir, communiquez avec votre spécialiste régional en gravimétrie désigné à la fin du présent document.

Base de données des avis d'approbation de Mesures Canada

Le fournisseur de balances pourra vous donner le numéro de l'avis d'approbation que MC a attribué à votre balance. Si vous souhaitez confirmer que la balance est réellement approuvée, vous pouvez le faire en consultant le site Web de MC. [Base de données des avis d'approbation](#)^[lien 2].

Si vous éprouvez de la difficulté à consulter un avis d'approbation ou vous n'êtes pas certain que la balance en question est un modèle approprié à vos besoins, veuillez communiquer avec votre spécialiste régional en gravimétrie (voir ci-après) pour obtenir de l'aide.

Autres renseignements

Si vous avez des questions à ce sujet ou si vous avez besoin d'aide pour déterminer le type de balance qui convient à votre entreprise, veuillez communiquer avec votre spécialiste régional en gravimétrie.

[Michel Belliveau](#)^[lien 3]

Spécialiste régional en gravimétrie
Région de l'Est [Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Québec]
Mesures Canada
50, avenue Brown, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3B 1X8
Téléphone : 902-426-0559
Télécopieur : 902-426-1000

[Dave Bohonos](#)^[lien 4]

Spécialiste régional en gravimétrie
Région de l'Ontario
Mesures Canada
232, promenade Yorktech, Markham (Ontario) L6G 1A6
Téléphone : 905-741-1570
Télécopieur : 905-943-8738

[Eric Klawis](#)^[lien 5]

Spécialiste régional en gravimétrie
Région de l'Ouest [Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut, Saskatchewan et Yukon]
Mesures Canada
400, avenue St. Mary, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Téléphone : 204-983-4722
Télécopieur : 204-983-5511

[Lien 1] [http://strategis.ic.gc.ca/eic/site/mc-mc.nsf/vwapj/ic3161ba.pdf/\\$file/ic3161ba.pdf](http://strategis.ic.gc.ca/eic/site/mc-mc.nsf/vwapj/ic3161ba.pdf/$file/ic3161ba.pdf)

[Lien 2] <https://strategis.ic.gc.ca/scripts/mcprod.wsc/noa-ada-fra.w>

[Lien 3] michel.belliveau@ic.gc.ca

[Lien 4] dave.bohonos@ic.gc.ca

[Lien 5] eric.klawis@ic.gc.ca